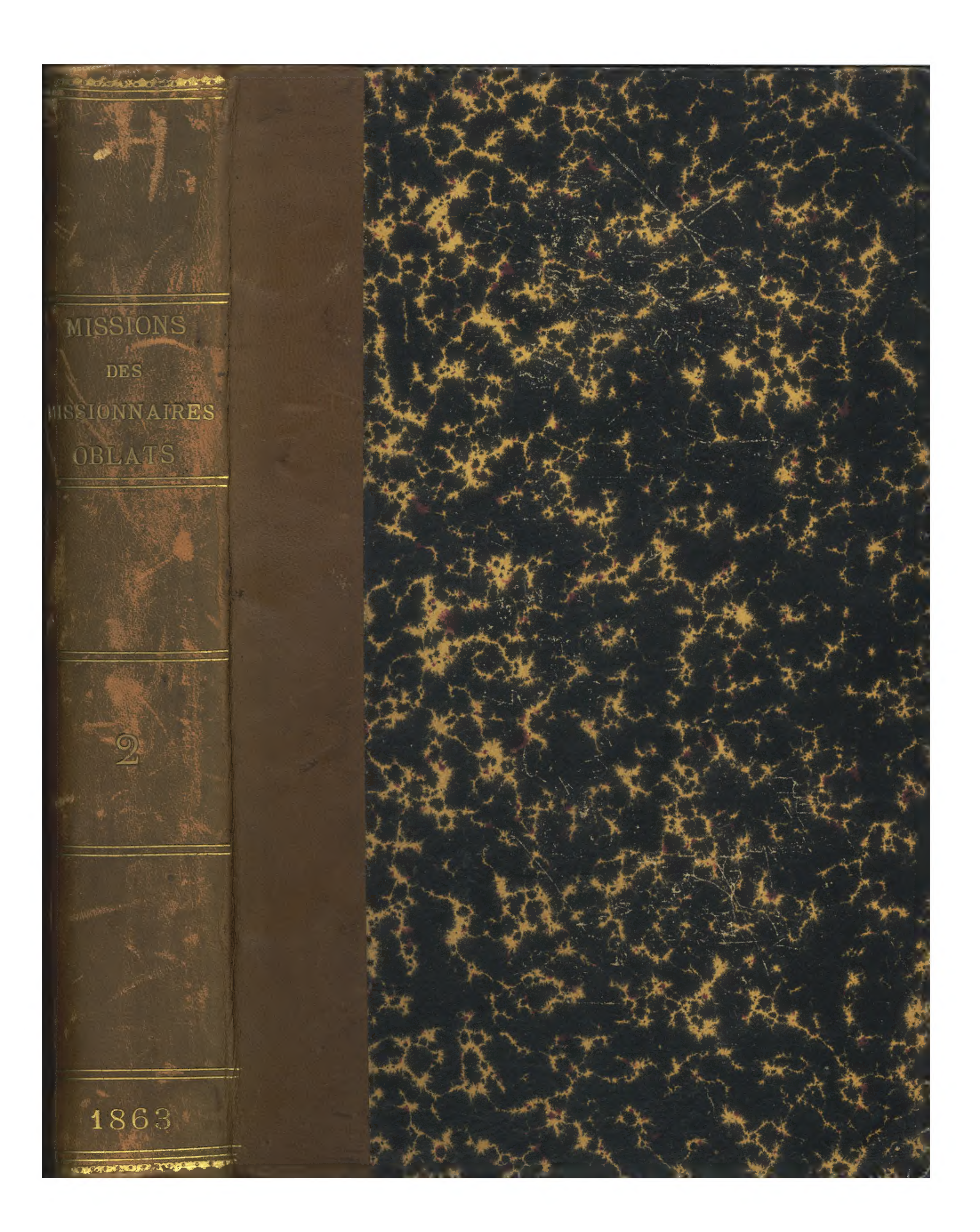

MISSIONS
DES
MISSIONNAIRES
OBLATS
2
1863

naître et mieux apprécier le vaste champ que Dieu a ouvert au zèle et au dévouement de nos Pères. Revenons à l'année 1858. Voici une lettre de Mgr TACHÉ qui fournit les détails les plus intéressants sur les Missions dont nous nous occupons. Elle offre une véritable statistique du Diocèse de Saint-Boniface. Elle doit être conservée comme un monument du zèle et du patriotisme du vénéré Prélat.

LA RIVIÈRE-ROUGE EN 1858.

LETTRE DE Mgr TACHÉ A M. DAWSON [1].

Rivière-Rouge, le 7 février 1859.

MON CHER MONSIEUR,

Je viens de recevoir votre lettre du 29 décembre dernier.

Le désir que l'on a en Canada de connaître le pays que vous avez exploré, fera accueillir avec joie, je le sais, non-seulement l'excellent rapport que vous préparez sur la nature du sol, du climat et de tout ce qui se rattache à l'état physique et géographique de ce vaste territoire; mais même tout ce qui peut répandre quelque lumière et ajouter quelque connaissance à l'étude qui s'en fait actuellement. C'est pourquoi je me fais un devoir de vous fournir les renseignements que vous me demandez. Je regrette que le temps ne me permette pas de développer ces informations autant qu'il serait néces-

[1] Monseigneur a adressé cette lettre à M. Dawson, ingénieur envoyé à la Rivière-Rouge par le gouvernement du Canada pour explorer la colonie et ses environs. Monseigneur s'est appliqué à faire ressortir les services rendus au pays par ses compatriotes, parce que le Rapport de M. Dawson devait être présenté au gouvernement du Canada et que l'immigration des Canadiens français dans la colonie est peut-être le seul moyen d'empêcher la prépondérance absolue des protestants

saire pour donner une idée exacte de ce que nous faisons ici, même à ceux qui connaissent le moins ce pays.

Les efforts du clergé catholique, pour étendre le règne de Jésus-Christ dans mon immense Diocèse, s'exercent sur deux théâtres bien différents et peuvent se diviser ainsi :

1° Les soins donnés à la population de la Rivière-Rouge et des environs; et dans cette partie, à quelques particularités près, notre ministère est analogue à celui des Prêtres dans les nouvelles paroisses du Bas-Canada;

2° Le soin des Missions de l'intérieur du pays qui sont exclusivement des Missions sauvages, aux allures toutes sauvages, qui méritent une attention spéciale pour être bien comprises et qui donnent à leurs généreux Ouvriers Evangéliques une riche moisson de mérites et une gloire que le monde n'estime pas assez, tout simplement parce que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Je suivrai cette division dans les détails que je veux vous fournir.

§ I. — *Secours donnés aux catholiques de la Rivière-Rouge. Réflexions sur cette population.*

La population catholique de la Rivière-Rouge se partage en ce que nous sommes convenus d'appeler « des paroisses. » Elles sont au nombre de quatre : 1° la paroisse de Saint-Boniface; 2° celle de Saint-Norbert (sur les bords de la Rivière-Rouge); 3° la paroisse de Saint-François-Xavier; 4° celle de Saint-Charles (sur les bords de la rivière Assiniboine). Les limites de ces paroisses, telles qu'elles sont indiquées sur la carte qui accompagne le Rapport du professeur H.-G. Hind, sont assez exactes.

1° Saint-Boniface. — Ici se trouve le pied-à-terre des premiers Missionnaires qui ont visité le territoire de la baie d'Hudson, après la conquête du Canada par l'Angleterre. A la demande et avec le secours de lord Selkirk, MM. J.-N. Provencher et J.-G.-N. Dumoulin débarquaient au fort Douglass le 16 juillet 1818, et commençaient leur œuvre de dévouement et de sacrifice en prodiguant leurs soins à quelques

vieux voyageurs canadiens et à leurs familles, métis encore dans l'infidélité. C'est en 1820 que l'on jeta les fondements du premier édifice religieux. Cette pauvre chapelle en bois, qui devait depuis servir de cathédrale, fut livrée au culte sous le patronage de saint Boniface. Cette paroisse a maintenant une population d'environ 1,400 âmes, Je remplis ici les fonctions curiales, aidé du R. P. Le Floch. Deux autres Missionnaires, les Révérends Pères Mestre et Moulin, arrivés l'été dernier, passent l'hiver avec nous, en attendant que le printemps permette de les envoyer vers l'un des postes où leur zèle les invite.

L'église de Saint-Boniface, qui est ma cathédrale, n'est certainement pas, comme vous avez pu le remarquer, un monument d'élégance; néanmoins c'est incontestablement le plus bel édifice du pays. Cette église à 100 pieds de longueur, 45 de largeur et 40 sous voûte. Ses deux tours, surmontées de clochers couverts en fer-blanc, élèvent à plus de cent pieds dans les airs le signe de notre rédemption qui les couronne. Une belle et harmonieuse sonnerie de trois cloches, qui pèsent seize cents et quelques livres, ajoute à la joie et à la pompe de nos fêtes. Les décorations intérieures de notre église étonnent les étrangers qui, en franchissant le désert qui les sépare de la Rivière-Rouge, sont loin de s'attendre à y trouver tant d'art et de bon goût. Derrière, et à l'ombre de notre cathédrale, à laquelle elle est adossée, se trouve la résidence de l'Evêque : vaste maison dans laquelle le Prélat est heureux de partager avec son clergé, les Frères des Ecoles chrétiennes et quelques orphelins, la faible portion de son revenu, qui n'est pas employée à d'autres bonnes œuvres.

La paroisse de Saint-Boniface a l'avantage de posséder d'excellentes écoles. Jusqu'au mois de mai dernier, l'école des garçons, tenue par des Frères des Ecoles chrétiennes, se faisait dans les salles de l'Evêché; mais depuis cette époque les Frères et les élèves ont pris possession d'une vaste maison bâtie pour eux, à quelques centaines de pieds de la cathédrale. — Je ne puis taire ici les sentiments de la reconnaissance qu'excite dans mon cœur la vue de cette maison. En 1852,

un incendie épouvantable détruisit une portion considérable de la ville de Montréal; à peine le vent brûlant et destructeur du sinistre se fut-il apaisé, que le souffle si doux, si rafraîchissant de la charité, vint remuer ces cendres encore toutes fumantes pour en tirer un enseignement trop profitable au amis de la Rivière-Rouge, pour qu'ils puissent l'oublier. Les fidèles de Montréal, invités par leur premier Pasteur à fléchir, par de bonnes œuvres, le courroux du Ciel qui venait de les frapper d'une façon si terrible; voulant ensuite remplir une des conditions exigées par le Souverain Pontife pour se procurer les grâces du Jubilé, firent, en faveur de la Rivière-Rouge, une collecte qui s'éleva à la somme de 364 liv. st., et qui devait être employée à fonder une école. C'est grâce à cette généreuse aumône que nous avons été en état de construire la belle et spacieuse maison dans laquelle cinquante-huit garçons reçoivent leur éducation.

De l'autre côté de la cathédrale, et à une égale distance, se trouve le *Very spacious Convent,* dont parle M. Hind dans son Rapport. Je regrette que ce savant professeur, en parlant de ce couvent, n'ait rien trouvé de plus intéressant à mentionner que la culture du jardin qui se trouve devant cet établissement. Les choux et autres légumes de ce jardin sont en effet très-beaux; néanmoins il y a dans l'intérieur de la maison et dans le bien que ses membres opèrent, quelque chose de plus doux à dire et de plus agréable à apprendre.

Ce couvent est celui des Sœurs de la charité, connues en Canada sous le nom de *Sœurs grises.* Ces héroïnes du Christianisme, animées d'un courage et d'un dévouement que le catholicisme seul peut inspirer, sont venues dans ces contrées lointaines pour procurer aux jeunes personnes de leur sexe, et à la population en général, les bienfaits que partout elles répandent autour d'elles. Il serait difficile de dire tout le bien qui s'opère dans cette maison; la salutaire et douce influence exercée par ces pieuses filles jusque dans le sein des familles; ces mille et bonnes choses que l'œil du monde aperçoit d'autant moins, que la charité qui les inspire est plus apte à se cacher sous les voiles de l'humilité.

Dans ce couvent il y a un pensionnat pour les jeunes demoiselles, qui s'y trouvent au nombre de vingt, et qui y reçoivent, je ne dis pas une éducation passable pour le pays, mais bien une éducation convenable aux classes bourgeoises des pays les plus avancés. Cette école, dans laquelle, outre la culture de l'esprit par le beau, l'utile et l'agréable, se trouve aussi l'éducation du cœur, est, je n'en ai pas le moindre doute, de beaucoup la meilleure école de toute la colonie de la Rivière-Rouge. Ceux même qui craignent de le dire le savent bien.

Outre le pensionnat, les Religieuses ont encore dans leur maison, mais sans rapport avec ses élèves, une salle dans laquelle elles nourrissent, entretiennent et instruisent quinze petites filles orphelines ou pauvres. Cette œuvre admirable ne se soutient que par les sacrifices de tout genre que s'imposent les mères adoptives de ces pauvres enfants ; et il suffit de voir ce qui se fait ici pour comprendre ce que peut la charité, même sans secours étrangers. En sus de l'éducation donnée à ces trente-cinq internes, des classes d'externes sont aussi ouvertes à toutes les petites filles de la paroisse qui veulent s'instruire. Le nombre de celles qui profitent de cet avantage varie de vingt à trente.

Ces soins donnés à l'éducation ne suffisent pas au zèle des Sœurs de charité ; elles prodiguent encore leurs services aux membres souffrants de Jésus-Christ. La petite note suivante donnera une idée du bien fait sous ce dernier rapport.

Depuis le mois d'octobre 1856 au mois d'octobre 1857 : malades, 175 ; visites, 210 ; plaies pansées, 53 ; soignés dans l'hôpital même, 21.

Depuis le mois d'octobre 1857 au mois d'octobre 1858 : malades, 157 ; visites, 130 ; plaies pansées, 50 ; soignés à l'hôpital même, 21.

La connaissance de ces faits doit être jointe à ce que dit M. le professeur Hind, à la page 366 de son Rapport, pour se former une idée de la salubrité du climat d'après la règle fournie par ce Monsieur. A ces services si nombreux, si importants et presque tous gratuits, rendus par les Sœurs de

Saint-Boniface à la population de cette paroisse, il faut ajouter la grande influence qu'elles exercent. C'est aux leçons d'industrie, d'économie, etc., qu'elles donnent, qu'il faut attribuer le changement si sensible qui s'est fait au milieu de cette population, depuis l'arrivée de ces généreuses filles. Les décorations intérieures de notre église et d'autres objets d'art et de goût sont aussi l'œuvre de celles qui habitent ce « vaste couvent, » auprès duquel de certaines gens ne voient que des légumes bien cultivés.

2° SAINT-NORBERT. — Cette nouvelle paroisse a une population de 700 âmes. Le R. P. LESTANC est le pasteur de ce petit troupeau. La chapelle, construite en bois, est un édifice de 90 pieds sur 33. Dans une des extrémités se trouvent les appartements du prêtre, de l'instituteur, qui, ici aussi, est heureusement un Frère des Ecoles chrétiennes. Ce bon Frère a 31 enfants dans sa classe. Les petites filles, au nombre de 29, sont confiées aux soins de deux Sœurs de la charité, qui ont leur habitation tout près de l'église. Heureux symbole qui nous rappelle que le seul enseignement véritable et solide est celui qui s'appuie sur la Religion !

3° SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. — Cette paroisse date de 1824. La population se compose d'à peu près 1,200 âmes qui y résident habituellement, sans compter quelques centaines de chasseurs qui passent l'année dans les prairies, mais qui viennent à de certaines époques dans les limites de la colonie : quelques-uns sans doute séjournent dans les autres paroisses, mais la plupart s'arrêtent à Saint-François-Xavier. Cette paroisse est connue vulgairement sous le nom de Prairie du Cheval-Blanc. La vieille chapelle en bois qui s'y trouve encore actuellement, devenue trop petite pour la population, menace ruine ; aussi avons-nous déjà commencé à préparer les matériaux pour une église neuve.

Le doyen de nos Missionnaires, mon grand vicaire, M. Thibault, est curé de cette paroisse. Ce vénérable Prêtre, qui exerce le ministère dans ce Diocèse depuis vingt-six ans, parle très-bien la langue des Cris et comprend celle des Sauteux. Cette connaissance est indispensable dans le poste qu'il oc-

cupe, car un bon nombre de ceux qui ont besoin de son ministère ne savent pas d'autre langue. La paroisse de Saint-François-Xavier ne possède encore qu'une école, tenue aussi par des Sœurs grises : 13 garçons seulement et 26 jeunes filles y reçoivent l'éducation.

4° SAINT-CHARLES. — Cette paroisse ne compte que 210 personnes. Il n'y a ni église, ni chapelle. Les offices divins s'y font dans une maison qui tient lieu de chapelle provisoire. Cette congrégation n'a pas d'école ni même de Pasteur résidant. Quand la chose est possible, un Prêtre y va d'ici pour faire l'office ; autrement les fidèles sont obligés d'aller à Saint-Boniface ou à Saint-François-Xavier.

LAC MANITOBA. — Ajoutons à ces détails un mot sur un autre établissement, commencé l'année dernière à l'extrémité du lac Manitoba, en faveur des trente ou quarante familles qui y résident. Ce petit peuple s'est lui-même construit une chapelle. M. Gascon réside à ce poste et y exerce son zèle avec d'autant plus de mérite que, quoique à proximité de la colonie, il n'en possède aucun avantage.

Voilà, mon cher Monsieur, l'ensemble des secours religieux donnés à la population catholique de la Rivière-Rouge. Loin donc d'être délaissée sous ce rapport, cette population a abondamment tout ce qui lui est nécessaire. Vu l'éloignement respectif des habitations, les écoles auraient besoin de se multiplier dans certains endroits, mais l'absence de toute loi sur l'éducation et le peu de zèle de notre peuple à cet égard, nous mettent dans l'impossibilité absolue de faire davantage. Je ne crains pas d'affirmer que tout homme raisonnable et impartial, en examinant ce que nous faisons, devra convenir que le résultat obtenu dépasse ce que nos ressources semblent nous promettre. Le fait est que si nous n'avions pas des personnes de dévouement qui se consacrent gratuitement à cette tâche aussi pénible que méritoire, il nous serait littéralement impossible de soutenir nos écoles. Car jusqu'à présent, il y a à peine un enfant sur dix qui ait payé pour son école, et pourtant nous ne demandons que 10 sch. par an. Et je suis persuadé que si nous insistions pour faire payer cette somme,

quelque modique qu'elle soit, un très-grand nombre de nos écoliers sortiraient des classes, tant est grande l'insouciance des parents à cet égard, et cela, malgré nos instances réitérées et des sacrifices de tout genre faits en leur faveur. Cette indifférence pour l'éducation des enfants, cette négligence à profiter des nombreux avantages qui leur sont offerts, est le reproche le plus mérité que l'on puisse adresser à notre population. Ce n'est pas à dire que notre peuple soit sans d'autres défauts. Hélas! l'histoire de l'humanité, dans quelque coin du monde qu'on l'étudie, laisse sans doute toujours beaucoup à désirer et beaucoup à regretter. Je veux ici relever une erreur outrageante dans laquelle sont tombés presque tous ceux qui ont écrit sur le pays. Il semble qu'une idée fixe préoccupait tous les auteurs; du moins une phrase presque stéréotypée se trouve dans tous leurs ouvrages, pour établir une comparaison humiliante et injuste entre les métis d'origine canadienne-française et ceux d'autres origines. Je n'ai ni la volonté ni le temps de combattre tout ce qui a été dit d'absurde à ce sujet; je me contenterai de dire un mot sur cette idée, telle qu'elle est exprimée dans un des meilleurs ouvrages que je connaisse sur le pays. Sir John Richardson, dans son *Arctic Searching expedition*, etc., dit, pages 273, 274 : « In character, the half-breeds vary according to their « paternity; the descendants of the Orkney laborers.... being « generally steady, provident agriculturists of the protestant « faith; while the children of the roman catholic canadian « voyagers have much of the levity and thoughtlessness of « their fathers, combined with that inability to resist temp- « tation, which is common to the two races from which they « are sprung. »

Il n'est pas nécessaire d'avoir inventé la poudre, ni d'avoir enrichi le domaine de la science de quelque découverte importante, pour voir de suite la portée d'une pareille réflexion et l'esprit qui l'inspire. Pour moi, qui suis dans le pays depuis près de quatorze ans, qui me suis trouvé en rapport avec des métis de toute extraction, je suis encore à trouver la raison d'une pareille distinction. Encore une fois, l'affection que j'ai

pour les métis canadiens ne me les fait pas voir parfaits et sans défauts; mais aussi cette perfection je ne l'ai pas trouvée davantage chez les autres. Chaque nation a son côté faible, comme elle a, en compensation, des qualités que d'autres n'ont point; et, pour juger un peuple, il n'est pas sage de s'attacher à un point particulier de son caractère qui peut être en effet défectueux; mais il faut au contraire étudier l'ensemble des bonnes ou mauvaises inclinations de ce peuple; le tout modifié par les circonstances dans lesquelles il se trouve, le milieu dans lequel il vit. Placé à ce point de vue, malgré les assertions contraires et multipliées, j'en suis venu à la conviction intime que nos métis canadiens ne sont pas plus mauvais que les autres. Je suis, et j'en remercie le Ciel, de cette race canadienne-française dont il est ici question, et si, comme l'affirme le savant et respectable auteur de l'ouvrage précité, nous avions en partage *the inability to resist temptation*, j'aurais publiquement prouvé mon origine en ne résistant pas à une *temptation* que j'ai souvent éprouvée. Cette tentation est celle de publier, sur l'histoire du pays, certains mémoires qui, à la vérité, seraient la plus triste page de l'histoire des Canadiens-Français, mais qui, en même temps, prouveraient jusqu'à l'évidence que même en cela mes compatriotes n'ont joué qu'un rôle secondaire, et que notre race n'a jamais été assez en faveur pour avoir le monopole du crime, pas plus que tout autre monopole. D'ailleurs l'extrême tranquillité et liberté dans laquelle nous vivons, l'ignorance où nous sommes des précautions indispensables partout ailleurs, pour vivre en sûreté; la facilité avec laquelle on apaise les petits différends qui peuvent naître; l'absence complète de grands forfaits, sans que nous ayons de police pour maintenir l'ordre (tout le monde sait que la présence des troupes n'est pour rien dans la paix dont nous jouissons); l'horreur qu'inspire le simple récit de ce qui se commet ailleurs; les manières polies, affables et hospitalières de notre peuple, malgré son peu d'instruction, tout cela ne prouve-t-il pas que cette race des métis canadiens-français, malgré tout ce qu'on a dit et écrit contre elle, forme un peuple doux, moral et honnête?

Si après cela on veut énumérer ses défauts, la liste pourra en être longue, personne ne le sait mieux que moi, parce que personne mieux que moi ne désire remédier à ce mal; mais je ne suis pas du tout de l'avis de ceux qui épuisent leurs éloges en faveur de ceux qui sont de même origine ou de même croyance qu'eux, et qui n'ont que du mépris pour les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ici comme ailleurs, quelques-uns de ces grands détracteurs de leurs semblables ont été, de fait, coupables de turpitudes et de monstruosités dont n'étaient pas capables ceux sur lesquels ils ne craignent pas de verser le mépris et l'outrage.

Pour mon compte, une idée me préoccupe au milieu de cette agitation, de tout ce mouvement qui se fait par rapport à la Rivière-Rouge. Comme vous me le dites, « le pays est ouvert, l'émigration va s'y porter. » Exilé, quoique volontairement, de ma patrie, séparé de tout ce que j'avais de cher au monde, avant de venir ici; exposé, comme tous ceux qui m'environnent, aux inconvénients auxquels nous réduit notre isolement, c'est sans doute pour moi une pensée bien agréable de voir abréger, pour ainsi dire, la distance qui me sépare de la terre natale, de me voir rapproché de ces amis que mon cœur aime toujours tant, de voir mon pays adoptif à la veille de jouir des avantages qu'on veut lui procurer. Et pourtant, à la vue de toutes ces dispositions, j'éprouve comme un sentiment de peine, car il me semble qu'en gagnant beaucoup nous perdrons peut-être aussi beaucoup. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on va nous ravir, en grande partie, la tranquillité dont nous jouissons; cette paix, ce calme, qui peut paraître bien insipide à ceux qui sont habitués au tracas des affaires, au bruit tumultueux des cités, mais qui a un charme tout particulier pour celui qui, depuis plusieurs années, est dans l'éloignement de toute agitation et dans la solitude. Sans doute, et je ne puis pas me le dissimuler, il règne dans le pays un certain malaise général, par rapport à notre état politique actuel, et malgré cela mes vues sont trop étroites et trop bornées pour prévoir quelle grande amélioration on a à faire. Les différents systèmes qu'on nous propose sont spéculativement de beau-

coup supérieurs à notre système ou anomalie actuelle, et pourtant dans la pratique je crains bien que d'ici à longtemps nous ne nous en trouvions pas mieux. Quoi qu'il en soit, le mouvement est imprimé, il nous faut cesser d'être ce que nous avons été jusqu'ici, un peuple exceptionnel. La Rivière-Rouge ne sera plus l'oasis du désert, elle va perdre ce caractère à la fois si distinctif et si poétique, pour devenir tout simplement comme un faubourg de quelque grande cité. Déjà l'été dernier, un grand nombre d'étrangers nous sont arrivés, et cette immigration ne peut qu'augmenter. Canadien-Français de cœur autant que d'origine, je verrais sans doute de préférence nos terres occupées par quelques-uns de nos braves et respectables habitants du Canada. Dans l'état actuel de la Rivière-Rouge, ce ne sont pas des familles nombreuses qui doivent y venir; nous avons plus besoin de bras que de bouches. Une compagnie de soldats et les parties d'explorateurs qui visitent le pays, suffisent déjà pour y mettre la disette. Le prix de bien des objets de consommation a doublé depuis l'année dernière : quoique la récolte ait été passable, la chasse et la pêche des plus abondantes, néanmoins tout est extrêmement rare.

Des jeunes hommes mariés, cultivateurs ou artisans, sont ceux qui auraient ici plus de chance de succès. Si j'ai dit que j'aimerais à voir nos terres occupées par des habitants du bas Canada, ce n'est pas que je veuille conseiller à mes compatriotes de laisser leur pays; tant s'en faut. Il me semble au contraire que notre belle patrie est digne de posséder et capable de nourrir tous ceux qui naissent sur son sol.

Pour ma part, si des motifs d'un ordre supérieur n'avaient pas déterminé ma volonté, si une voix plus forte que celle de la nature et du sang n'avait pas retenti à mon oreille, jamais je n'aurais pu consentir à rompre les liens qui attachaient mon cœur au sol natal. Le pain de l'exil est si amer, la terre étrangère si stérile, même au milieu de sa fertilité, que le mot d'adieu m'a toujours paru le plus pénible dans le langage du cœur. Je suis donc bien éloigné d'encourager les Canadiens à émigrer, mais si, pour des raisons particulières et excep-

tionnelles, il leur faut s'éloigner du lieu qui les vit naître, s'ils sont décidés à prendre le bâton de pèlerin, au lieu de les voir se diriger vers les Etats-Unis, j'aimerais mieux les voir venir à la Rivière-Rouge. Ici du moins leur foi ne sera pas exposée : s'ils n'ont pas tous les avantages matériels désirables, ils auront, en compensation, des avantages d'un ordre supérieur. Leurs enfants trouveront ici des maîtres et des maîtresses qui, en éclairant leurs esprits, formeront leurs cœurs à la vertu. L'expérience de tous les jours me permet de leur promettre des pasteurs zélés qui seront véritablement leurs pères, et qui ici, comme dans la patrie, leur diront dans la langue de leurs mères, et les bienfaits de leur Dieu et l'amour qu'ils lui doivent. Ce que je puis leur promettre encore c'est l'intérêt affectueux que leur porte déjà et que leur portera toujours le Pasteur, sous la houlette duquel ils viendront se ranger. L'Evêque de Saint-Boniface, Canadien comme eux, leur frère par conséquent, leur ami, éprouvera une véritable jouissance s'il lui est permis de leur venir en aide, et s'engage volontiers à consacrer au bonheur de ces nouveaux venus, comme à celui du reste de son peuple, tout ce dont il peut disposer. Personne, au reste, n'a plus de droit à l'occupation de cette vallée de la Rivière-Rouge et même de celle de la rivière Risiskatchewan, que les Canadiens d'origine française. Ce sont nos pères, ces hardis champions de la civilisation, qui les premiers ont pénétré jusqu'ici, fortement préoccupés d'une pensée bien autrement noble que celle d'un vil intérêt commercial ; nos courageux et habiles découvreurs à la voix et en la Compagnie des Missionnaires, sont venus planter l'étendard de la Croix dans les vastes plaines de l'Ouest. Les jours mauvais ont depuis sonné pour la belle portion du continent américain qu'ils avaient arrachée à la barbarie ; mais après un siècle de lutte et de constance, notre nationalité se découvre aux yeux du monde étonné, et rien de plus naturel que de voir nos frères s'emparer de nouveau des terres découvertes par leurs ancêtres et consacrées par eux à devenir le théâtre de la régénération des races infortunées qu'ils y trouvèrent. D'ailleurs, la chaine qui unit le Canada

mais surtout le Canada français, à la Rivière-Rouge n'a jamais été rompue. Après l'occupation de notre patrie par la puissance qui nous protége si bien aujourd'hui, nos compatriotes n'ont pas cessé d'être les intrépides et habiles voyageurs. Dans une position inférieure, vu les circonstances, leurs services ont été reconnus comme indispensables. Puis plus tard, le Canada français a acquis ici des titres qu'on ne pourrait pas lui ravir sans injustice. Un nom devra être mis en gros et beaux caractères, au commencement de toutes les histoires de la colonie d'Assiniboia, et ce nom est celui d'un Canadien français, Mgr J.-N. PROVENCHER, premier Apôtre et premier Evêque de ce Diocèse ; celui qui a su se faire aimer et respecter de tous ; le père des pauvres, pour le soulagement desquels il a tant souffert ; l'ami des riches, qui admiraient sa vertu. Cette vertu si douce, si modeste, qui n'a jamais cherché que l'ombre. Dans plusieurs circonstances, la paternelle influence de ce digne Prélat a empêché des crimes qui auraient causé la ruine de cette colonie, tout comme la sagesse et la fermeté de ses conseils a empêché des mesures qui auraient provoqué ces crimes. Sans prétendre diminuer en rien le mérite d'aucun de ceux qui ont fait ici le bien, je crois que c'est justice de dire que Mgr Provencher a été un des plus fermes appuis de cette colonie, et même que, sans lui, plus d'une fois elle aurait été détruite.

Pourquoi faut-il que les limites de cette lettre ne me permettent pas de donner cours à la reconnaissance que, comme premier Pasteur de la population catholique de cette colonie, j'éprouve pour les bienfaits dont notre généreuse patrie l'a comblée ? mais je ne fais pas un livre, et je dois refouler au fond de mon cœur les sentiments qui font effort pour en sortir.

§ II. — *Missions sauvages.*

Les Missions sauvages sont le second théâtre sur lequel s'exerce le zèle des Missionnaires catholiques dans le Diocèse de Saint-Boniface. Ce Diocèse, peut-être le plus vaste de tout l'univers, a pour limites : au sud, le 49° de latitude septen-

trionale ; à l'ouest, les montagnes Rocheuses ; au nord, la mer Glaciale et la baie d'Hudson ; à l'est, la hauteur des terres qui sépare les eaux qui coulent vers le lac Supérieur et la baie James, de celles qui coulent vers la baie d'Hudson. Cette portion considérable des possessions britanniques demeura sous la juridiction spirituelle de l'Evêque de Québec jusqu'au 16 avril 1844, époque à laquelle elle fut érigée en Vicariat apostolique et confiée immédiatement aux soins de Mgr Provencher. Jusqu'alors, ce généreux et digne Prélat, préconisé Evêque de Juliopolis *in partibus infidelium*, le 16 février 1820, n'était ici que comme auxiliaire de l'Evêque de Québec. Le 4 juin 1847, le Vicariat apostolique de la baie d'Hudson fut définitivement érigé en Diocèse, sous le nom de Diocèse du Nord-Ouest; ce dernier nom fut, en décembre 1851, changé pour celui de Saint-Boniface, que porte actuellement ce Siége.

A l'exception de la colonie d'Assiniboia (Rivière-Rouge), le Diocèse de Saint-Boniface est habité par des sauvages. Les indigènes de cette partie de l'Amérique doivent être classés en cinq familles tout à fait distinctes les unes des autres, et parlant des langues qui n'ont pas entre elles la moindre analogie. Ce signe déjà assez distinctif de la diversité de ces cinq nations, n'est pas le seul trait qui les caractérise.

Ces cinq races sont : 1° les Esquimaux ; 2° les Chipeweyan (Montagnais du Nord) ; 3° les Algonquins ; 4° les Assiniboines ; 5° les Pieds-Noirs. A ces cinq familles ou races sauvages, se rattachent les dix-huit tribus sur lesquelles doit s'étendre ma sollicitude pastorale. Outre ces races différentes, il y a encore, dans les montagnes Rocheuses, quelques petites tribus qui n'appartiennent pas à la classification que je viens d'établir ; mais je n'en parlerai pas ici, parce que je considère ces sauvages comme n'étant pas de mon Diocèse, où ils ne viennent que par accident. Tout le monde conviendra que j'ai assez à faire sans chercher à m'occuper de la part échue à mes voisins. Je me bornerai donc à vous parler des sauvages de mon Diocèse. Un mot sur chacune des cinq nations que je dois faire évangéliser, avant de parler de nos Missions :

1° Les Esquimaux. (Corruption du mot *Wiaskimow, qui mange de la viande crue.*) — Ils habitent les bords et les îles de la mer Glaciale et ceux de la baie d'Hudson jusqu'à Churchill, où ils font la traite avec l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson. La partie de la nation qui est aux environs de l'embouchure du fleuve Mackensie et de la rivière de Cuivre, n'a point de rapports, même commerciaux, avec les blancs. Nos Missionnaires n'ont point encore pu se rendre jusqu'à eux ; en sorte que je n'ai rien à dire de cette nation que ce qui se trouve dans les écrits des voyageurs. Il y a tout lieu de croire que cette nation est la dernière qui ait immigré en Amérique, et elle conserve une grande affinité de langage et de mœurs avec les habitants du nord-est de l'Asie. Dans mon Diocèse comme ailleurs, la disposition des différentes nations sauvages indique de la manière la plus évidente que le courant d'émigration qui a peuplé notre continent allait du nord-ouest au sud-est. Nécessairement les démarcations territoriales ne peuvent pas être tellement tranchées, que les différentes nations ne se mêlent pas ; néanmoins les limites qui divisent de fait ces cinq nations sont, dans leur cours général, des parallèles presque réguliers qui ont à peu près l'inclinaison de l'extrémité nord-ouest du continent lui-même. J'ai déjà pu constater par moi-même, depuis quelques années que je suis dans le pays, que ces nations suivent encore ce mouvement vers le sud. Les Esquimaux eux-mêmes, qui semblaient ne pas pouvoir s'éloigner de leurs glaciers, commencent à s'étendre vers le sud ou le sud-est. Cette observation est encore plus saillante pour les voisins des Esquimaux.

2° Montagnais. (*Chipeweyan,* mot cris qui semble une contraction des mots qui indiqueraient que les Montagnais se servaient de canots de peaux très-élancés.) — Ces sauvages, comme plusieurs autres, se donnent modestement le nom d'Hommes, *Dené* ou *Tiné.* Il faut bien se garder de confondre cette nation avec les Montagnais du Saguenay. Ces derniers sont indubitablement de la grande famille des Algonquins; tandis que les Montagnais ou Chipeweyan sont certainement une race toute différente, non-seulement dans ses goûts, ses

inclinations et quelques-unes de ses habitudes; mais sa langue même n'a pas la moindre analogie avec celle des autres peuples que je connais. Cette différence de langage ne se trouve pas seulement dans les mots, mais bien aussi dans les formes qu'ils revêtent; et la connaissance de la langue de ce peuple et de celle de ses voisins suffit pour prouver que l'illustre M. Humboldt a commis une grave erreur en assurant qu'il y avait une grande ressemblance dans la structure de toutes les langues sauvages. Voici un fait singulier et peut-être capable d'aider à la solution des difficultés que n'a pas encore surmontées le désir de connaître l'origine des peuples sauvages d'Amérique. M'étant trouvé à Marseille avec Mgr Séméria, Vicaire apostolique de Jaffna, dans l'île de Ceylan, il nous vint à la pensée de chercher quelque analogie entre les langues des peuples que nous évangélisons : nous fûmes tout étonnés en quelques instants de recherche (je fus ensuite privé du bonheur de revoir ce pieux Prélat) de trouver quatre mots, identiquement les mêmes dans leur signification, et ne différant que très-peu dans leur formation; de plus, deux analogies parfaites dans leurs formes grammaticales. Ces quelques traits de ressemblance, je ne les ai jamais trouvés entre les langues des peuples de mon Diocèse, qui pourtant ont mutuellement des rapports journaliers.

Les terres occupées par les Chipeweyan forment un triangle immense, dont le sommet est à Churchill et dont la base s'étend au pied des montagnes Rocheuses, entre le cercle polaire et le 55° de latitude, à peu près. L'empiétement de cette nation sur les terres des Cris, ses voisins, au sud, est très-sensible; il n'y a encore que quelques années, on ne trouvait pas de Chipeweyan au midi de la Rivière-aux-Anglais, et maintenant il n'est pas rare d'en rencontrer jusque sur les bords de la rivière Kisiskatchiwan. Des huit tribus qui composent cette nation, les Montagnais proprement dits habitent les districts de l'île à la Crosse et d'Athabaskaw, ainsi qu'une partie des environs du grand lac des Esclaves. Les Castors chassent des deux côtés de la rivière à la Paix. Les Couteaux-Jaunes et les Plats-Côtés-de-chiens, au fond du grand lac des Esclaves. Les

Esclaves et les Peaux-de-lièvre descendent le fleuve Mackensie. Les deux autres tribus remontent la rivière aux Liards et ses affluents. Je parlerai plus tard des Sarcis, qui sont aussi une tribu de cette nation.

3° ALGONQUINS. — Trois tribus de cette grande nation, qui s'étend depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au golfe Saint-Laurent, forment la troisième famille des sauvages du Diocèse de Saint-Boniface. Les Indiens de ces tribus sont connus sous les noms de *Maskégons*, *Cris* et *Sauteux*. Les *Maskégons*, ainsi nommés du mot sauvage *maskeg*, marécage, habitent les environs de la baie d'Hudson, des lacs Winipik et Winipigons, ainsi que la vallée qui unit ces points entre eux. Les *Cris*, du nom Kinistinow que leur donnent les Sauteux, habitent la vallée de la rivière Kisiskatchiwan, etc., ce sont les Cris des prairies; d'autres, appelés Cris des bois, se trouvent dans le district de l'île à la Crosse, sur les bords du fleuve Nelson et dans les environs : on en trouve aussi quelques-uns à Athabaskaw. La manière défectueuse dont ces derniers surtout parlent leur langue, prouve assez qu'ils ne sont pas chez eux. La troisième tribu de cette nation est celle des Sauteux. Le nom *Ojibkways*, qu'on donne souvent à ces sauvages, désigne spécialement les Pilleurs du lac Rouge et des environs; tandis que les Sauteux proprement dits, qui, au reste, sont de la même tribu que les Pilleurs, habitent les districts de la rivière du Cygne, de la rivière aux Castors, le bassin de la rivière Winipik, celui de la Rivière-Rouge, jusqu'à l'endroit où ils se disputent le terrain avec les Sioux. Les Maskégons se nomment eux-mêmes au singulier *Ininiw*; les Cris, *Iyiniw*; les Sauteux, *Anichinabew*, trois mots qui, dans leurs langues respectives, comme le *dené* des Montagnais, veulent dire *homme* : tant il est vrai que tous les peuples, comme presque tous les individus, croient à leur propre excellence. Il n'est pas jusqu'à la plus pauvre tribu sauvage qui ne se croie la race supérieure, au point de résumer en elle l'humanité entière.

4° ASSINIBOINES. — Dans une lettre où je parlais des sauvages, et qui a été publiée, je ne considérais pas ces Indiens comme une race particulière, je voyais plutôt en eux des

étrangers qui n'étaient pas ici sur leurs terres. En effet, les Assiniboines sont incontestablement une tribu de la nation des Sioux, qui se trouve sur le territoire des Etats-Unis. Le nom que tout le monde donne à ces sauvages n'est pas autre que le nom qui leur est donné par les *Cris*. — Dans cette langue les Sioux se nomment *Pwatak*, et les Assiniboines, *Assinipwatak*, Sioux des pierres ou de la montagne, du mot *assiny*, pierre. Les Assiniboines parlent la même langue que les Sioux, avec lesquels pourtant ils sont en guerre. Il semble que c'est pour éviter la poursuite de leurs frères qu'ils se sont réfugiés sur les terres des Sauteux et des Cris, jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. Ils vivent en paix avec ces dernières tribus; ils ne semblent pas avoir de terres à eux, et partout ils sont mêlés avec d'autres tribus. Leur succès, en s'emparant ainsi des terres qui semblent ne pas leur appartenir, les a encouragés au larcin; et les Assiniboines des prairies passent pour les plus voleurs de nos sauvages. Ceux dits Assiniboines des bois, ont moins mauvaise réputation; ils sont peut-être la plus pauvre de toutes les tribus, mais ils paraissent doux et honnêtes.

5° Pieds-Noirs. — La cinquième race de nos sauvages est celle des Pieds-Noirs, qui habitent les plaines au sud de la rivière Kisiskatchiwan, jusque dans les Etats-Unis. Ces redoutables adversaires de leurs voisins se divisent en quatre tribus : les Pieds-Noirs, les Pieds-Ganes, les Gens du sang et les Sarcis. Les Gros-Ventres, qui autrefois se joignaient à eux, ont, depuis quelques années, abandonné nos terres et suivi le mouvement d'émigration vers le sud, jusque dans le haut du Missouri, où ils demeurent maintenant. Les Sarcis sont certainement de la grande nation des Chipeweyan. Leur langue ressemble tellement à celle parlée par les Castors, qu'il est impossible de ne pas leur assigner une origine commune. Des traditions fixent à une époque assez rapprochée leur séparation du reste de la nation à laquelle ils appartiennent. Une querelle entre deux chefs divisa ceux qui naturellement devaient être unis. Et une chose digne d'attention, c'est que ces Sarcis ont la réputation d'être les plus intrépides guerriers

des prairies ; tandis que la nation des Chipeweyan, à laquelle ils appartiennent, non-seulement aime la paix, mais même est accusée de lâcheté. Preuve de plus que les circonstances modifient beaucoup le caractère et les habitudes des peuples. Il n'y a donc que l'étude de ces circonstances qui peut permettre d'apprécier ce que la nature a fait pour ces divers peuples. L'absence complète de cette étude a fait écrire sur les nations sauvages des choses tout à fait ridicules. Ces races infortunées sont tout simplement des hommes comme nous, et nous serions tout simplement des hommes comme eux, si la couleur de notre peau et la culture de notre esprit avaient été soumises aux mêmes influences que les leurs.

Ce court aperçu sur le nombre des tribus du Diocèse de Saint-Boniface, sur la diversité des langues qu'elles parlent et l'immense étendue du pays qu'elles occupent, suffit pour donner une idée du vaste champ qui s'ouvrait devant les Missionnaires catholiques à leur arrivée dans le pays. Aussi, il faut savoir tout ce qu'il y avait de zèle apostolique dans l'âme de Mgr Provencher, pour comprendre ce que ce grand cœur dut souffrir à la vue de tant de bien à faire et de l'impuissance absolue où il était réduit de venir en aide à toutes ces nations différentes. En effet, que pouvaient deux Prêtres dans ces immenses déserts, manquant des choses les plus indispensables à la vie, ayant à peine de quoi se nourrir et se vêtir ; obligés d'ailleurs de prodiguer leurs soins à une population qui, à cette époque, en avait autant besoin que les sauvages eux-mêmes ? Quiconque sait ce que les premiers Missionnaires de la Rivière-Rouge ont eu à souffrir, ne s'étonnera pas qu'ils n'aient point pu faire goûter les fruits de leur zèle à d'autres qu'aux habitants de cette petite colonie. Ces réflexions me sont suggérées par le souvenir de ce qu'a dit un certain Révérend, qui peut bien être bon chasseur, mais qui n'a certainement qu'une bien minime portion du zèle et du désintéressement qui caractérisaient le premier Évêque de la Rivière-Rouge. Cette impuissance absolue de faire plus de bien justifie sans nul doute le fondateur de cette Mission devant Dieu et devant tout homme juste et raisonnable : cependant

elle ne pouvait satisfaire un cœur avide de faire luire la lumière de la Foi aux yeux de tant de tribus plongées dans les plus épaisses ténèbres : aussi Mgr PROVENCHER soupirait-il toujours après le moment heureux où il lui serait donné de faire instruire les sauvages. A cet effet, le bon Évêque fit un voyage en Canada en 1830, et en 1831 il avait la consolation de ramener avec lui M. G. Belcourt, qui venait dans ce pays consacrer ses talents et sa grande énergie à la conversion des Indiens. Naturellement on devait commencer par les plus proches, et les Sauteux sont ceux auxquels on offrit d'abord la lumière de l'Évangile. Quelques-uns sans doute en goûtèrent la douceur ; pourtant cette tribu fut loin de se montrer digne des efforts faits en sa faveur. M. Belcourt, qui acquit bien vite la connaissance de la langue de ces sauvages, eut le bonheur d'en baptiser un certain nombre ; il commença même quelques réductions à la fondation desquelles il déploya beaucoup de zèle et d'activité. D'autres Prêtres dévoués vinrent ensuite travailler, eux aussi, à la conversion des Indiens des environs de la colonie de la Rivière-Rouge. Après plusieurs années d'un travail aussi pénible que méritoire, les résultats obtenus furent loin d'être satisfaisants. Enfin, la mort de M. Darveau, le départ de M. Belcourt, les dispositions bien meilleures d'autres sauvages, qui demandaient des Prêtres avec instances ; l'impossibilité d'être partout, vu le petit nombre d'ouvriers évangéliques; toutes ces considérations déterminèrent Mgr PROVENCHER à abandonner les Missions établies chez les Sauteux. Il n'est pas difficile de se figurer quel coup poignant cette détermination dut porter au cœur du premier Apôtre de la Rivière-Rouge. Abandonner le fruit de tant de travaux, de sacrifices et de souffrances; renoncer à l'espoir d'affilier à la grande Famille chrétienne la nombreuse tribu des Sauteux ; livrer, comme sans ressources, aux grands dangers de la séduction les quelques membres de cette tribu déjà convertis, les pauvres enfants déjà baptisés : voilà ce qu'un Evêque ne fait que quand les raisons les plus graves l'y déterminent ; et ces raisons ne peuvent jamais effacer la douleur de se voir réduit à une aussi pénible nécessité.

Les difficultés à convertir les Sauteux, les Missionnaires catholiques n'ont pas été les seuls à les rencontrer. Il me souvient avoir lu le compte rendu d'une visite faite à une Mission de l'Église d'Angleterre, établie au milieu de ces mêmes sauvages. L'*impartial* visiteur avouait, et tout le monde le savait fort bien, que, quoique cette Mission fût établie depuis près de onze ans, je crois, on n'avait pas encore pu gagner un seul Indien à la religion qui leur était prêchée. Et pourtant il y a tout lieu de croire qu'ils avaient été l'objet de soins aussi tendres qu'intelligents, car l'auteur de ce compte rendu, en faisant l'éloge des qualités morales et intellectuelles du Missionnaire de ce peuple endurci, donnait, pour preuve du mérite de ce Révérend Monsieur, *qu'il avait réussi à élever un troupeau de bétail de plus de trente têtes*. Ce doit être une chose cruelle pour un Missionnaire de voir son église demeurer vide, alors même que son étable se remplit.

Nulle part les Missionnaires catholiques n'ont échoué aussi complétement, et cependant leur Evêque a cru, et avec raison, qu'il valait mieux prêcher à d'autres qu'aux Sauteux. Nous n'avons donc plus de Missions sauvages dans les environs de la colonie. Le contact habituel avec les blancs (honte aux Chrétiens), l'usage des liqueurs enivrantes, une profonde et universelle dégradation morale, l'abus criminel des grâces, etc., ont placé ce peuple dans les circonstances les moins favorables à sa conversion. Je ne regarde pourtant pas cette conversion comme tout à fait impossible ; je connais des actes de vertu pratiqués par quelques uns de ces sauvages convertis, qui prouvent que Dieu a aussi ses élus parmi eux. Si nos Missionnaires, en petit nombre, n'étaient pas plus utiles ailleurs ; si nos ressources étaient plus considérables, je tenterais, en faveur de ces sauvages, l'exécution d'un projet qui aurait peut-être quelque succès ; mais, dans les circonstances actuelles, tout cela n'est qu'un rêve. D'autres, doués de plus de ressources pécuniaires que nous, se sont établis là précisément où M. Belcourt avait jeté les fondements de l'un des établissements qu'il avait commencés ; je ne sais ce qu'ils y font. Ce qu'on m'en a dit semblerait indiquer qu'ils n'y font pas grand

progrès; l'entreprise est, de fait, très-difficile, et le succès n'est pas nécessaire au mérite de ceux qui se dévouent à une tâche si ardue. Quoi qu'il en soit, actuellement les Catholiques n'ont pas ici d'autres Missions sauvages que celles qui sont établies dans l'intérieur de mon Diocèse, à plusieurs centaines de lieues de la Rivière-Rouge. On a choisi ces postes parce que les sauvages y sont mieux disposés, et aussi parce que leur isolement les soustrait aux influences délétères de leurs rapports avec les blancs. Ces Missions sont de date récente, pour la raison que j'ai indiquée plus haut. M. Thibaut est le premier qui ait été envoyé vers ces peuples de l'ouest et du nord. Jusqu'en 1842, pas un de ces sauvages que nous évangélisons ne connaissait la Religion qu'ils ont maintenant le bonheur de pratiquer. Quelques voyageurs canadiens, au milieu de *leur perversité*, avaient, de temps en temps, fait entendre une parole de Foi : la nouvelle de ce qui se faisait à la Rivière-Rouge développa ce premier germe de la bonne semence; et les infidèles eux-mêmes demandèrent qu'on allât rompre le pain de la Divine Parole. Mgr Provencher envoya vers eux M. Thibault, dans l'été de 1842. Les heureuses nouvelles rapportées par ce zélé Missionnaire, déterminèrent le pieux Prélat à solliciter de nouveaux secours. Ce vrai Pasteur de son peuple, ne pouvant personnellement courir après toutes les brebis égarées de son trop vaste bercail, ne désirait rien tant que de voir augmenter le nombre de ceux qui devaient le seconder dans cette œuvre régénératrice. Malgré ses infirmités il voulut se rendre en Canada et même jusqu'en France. Il obtint deux Missionnaires : les Révérends MM. Laflèche et Bourassa, qui remontèrent avec lui au printemps de 1844. Mgr Provencher avait aussi, pendant ce même voyage, sollicité les secours d'une Congrégation religieuse : les Oblats de Marie Immaculée acceptèrent avec joie la culture du vaste et aride champ qui leur était ouvert; et au mois d'août 1845, le R. P. Aubert et un Novice de la même Congrégation, le Frère Taché, arrivaient à la Rivière-Rouge, avec l'espoir que bientôt un nouveau et puissant renfort leur viendrait en aide. En effet, aujourd'hui le Diocèse de Saint-Boniface compte seize

Prêtres de la Congrégation des Oblats. Ce secours permit d'entreprendre les Missions sauvages sur une plus grande échelle et aussi d'une manière plus stable. La résidence habituelle des Missionnaires est nécessaire au succès de leur œuvre, et leur position est trop pénible pour être acceptable, s'ils ne sont pas au moins deux ensemble. Le *Misit binos* de l'Evangile convient parfaitement aux défricheurs de la vigne du Seigneur.

Nos Missions de l'intérieur comptent aujourd'hui cinq résidences, enrichies toutes de succursales qui en dépendent.

Première résidence. — LAC SAINTE-ANNE. — Ce poste, indiqué sur les cartes par le nom *Manitou-Lake*, et connu des voyageurs sous le nom de *Lac du Diable*, est situé à une quinzaine de lieues à l'ouest du fort Edmonton, chef-lieu du district de la rivière Kisiskatchiwan. Ce lac fut d'abord visité par M. Thibault, en 1843, et un établissement y fut définitivement commencé en 1844 par MM. Thibault et Bourassa. Des métis, qui jusqu'alors avaient vécu comme des sauvages, errant dans les bois et les prairies, se sont réunis auprès de ce nouvel établissement, où il y a une quarantaine de maisons. Les sauvages Cris et Assiniboines forment le reste de cette intéressante chrétienté. Les Pieds-Noirs ont aussi commencé à solliciter des secours religieux. La paix conclue entre cette redoutable tribu et les Cris, facilitera l'instruction des uns et des autres. A la Mission du lac Sainte-Anne se rattache la desserte du fort Edmonton. Ce poste, où sont employés un bon nombre de Catholiques et que visitent plusieurs milliers de sauvages, aurait besoin qu'un Prêtre y séjournât habituellement. Ne pouvant faire davantage, un Missionnaire du lac Sainte-Anne y va souvent et y demeure aussi longtemps que les circonstances le lui permettent. Ce sont les Missionnaires du lac Sainte-Anne qui ont parlé de la Religion à tous les sauvages des environs, jusqu'à une grande distance. Ces Missionnaires ont parcouru toute la rivière Kisiskatchiwan, le haut de la rivière Athabaskaw jusqu'aux montagnes Rocheuses, la rivière à la Paix ; ils ont aussi visité le lac la Biche et l'île à la Crosse. Aujourd'hui les Missionnaires de ce poste sont au

nombre de trois ; ce sont : les Révérends Pères LACOMBE, RÉMAS et FRAIN. Leurs nombreuses occupations, multipliées par des courses incessantes, le mauvais état de la santé de deux d'entre eux, font que le travail est au-dessus de leurs forces. La Mission du lac Sainte-Anne, grâce presque exclusivement à l'adresse et au travail de ses Missionnaires, est pourvue d'une chapelle assez convenable, mais malheureusement devenue trop petite pour le nombre des Chrétiens qui augmente chaque jour ; d'une bonne maison pour les Missionnaires, d'une école et d'un couvent que nos bonnes Sœurs de la charité iront occuper l'été prochain.

Deuxième résidence. — NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. — Le lac la Biche, sur les bords duquel se trouve cette Mission, est situé dans le district de la rivière Kisiskatchiwan ; il paye néanmoins le tribut de ses eaux à la mer Glaciale, qui le reçoit par le fleuve Géant du Nord. Le lac la Biche (*Red deer Lake*), comme le lac Sainte-Anne, est le rendez-vous de quelques métis et de sauvages Cris ; il n'y a pas, que je sache, d'Assiniboines, mais en retour quelques Montagnais d'Athabaskaw et de l'île à la Crosse visitent ce poste. M. Thibault alla, en 1845, porter la bonne nouvelle aux infidèles de ce lieu ; il le visita encore dans la suite. Le R. P. RÉMAS s'y fixa en 1853 ; aujourd'hui les Révérends Pères MAISONNEUVE et TISSOT en sont les Missionnaires. Cette Mission est celle où la moisson semble le moins mûre. Les idées d'intérêts matériels inspirées aux sauvages, même pour la Religion, ne les disposent pas beaucoup à écouter des Missionnaires, trop pauvres eux-mêmes pour enrichir dès ici-bas ceux au bonheur éternel desquels ils consacrent leur existence. Ce poste est un des plus agréablement situés : le sol et le climat y permettent la culture même du froment. Les Missionnaires du lac la Biche vont de temps à autre au fort Pitt ; mais je crois bien qu'ils n'y goûtent pas beaucoup de consolations. L'ivrognerie règne parmi les sauvages et les employés de ce fort, comme dans le reste de la rivière Kisiskatchiwan. Pour ma part, je regarde comme les plus mauvais jours de ma vie de Missionnaire ceux que j'ai passés au fort Pitt. Là, plus qu'ailleurs, j'ai vu ce que sont les

sauvages auxquels on a la cruauté de fournir des liqueurs enivrantes.

Troisième résidence. — MISSION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Un souvenir du Canada a inspiré la pensée de mettre sous le patronage du plus grand des enfants des hommes, cette Mission située sur les bords de l'île à la Crosse, district de la Rivière-aux-Anglais. M. Thibaut en fit la visite dans l'été de 1845 ; il y retourna au printemps de 1846, et, dans l'automne de la même année, M. La Flèche et le R. P. TACHÉ y arrivaient pour jeter les fondements d'un établissement, où ils devaient goûter tant et de si douces consolations ! Mgr GRANDIN, Coadjuteur élu de Saint-Boniface, et le R. P. VÉGRÉVILLE y exercent actuellement leur zèle, en faveur des Montagnais et des Cris, qui vont à ce fort pour faire la traite. Les employés de l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson, presque tous métis canadiens et catholiques, sont aussi l'objet de leur sollicitude. Voici le recensement que j'ai fait moi-même avant de quitter cette Mission, au mois de mai 1856. Il n'y avait alors à ce poste que cinq protestants.

Montagnais.	530 chrétiens,	22 catéchumènes,	47 infidèles —	599
Cris. . . .	100 —	30 —	100 (environ)	230
Métis . . .	78 —	1 —	1	80
Canadiens..	6 —	0 —	0	6
	714	53	148	915

Si j'avais soupçonné que vous me feriez l'honneur de me demander les détails que je suis si heureux de vous fournir aujourd'hui, j'aurais pris des mesures pour me procurer des statistiques analogues pour toutes nos Missions. J'ai bien une idée approximative du nombre de nos chrétiens ailleurs ; mais je n'ai pas d'autre recensement que celui qui précède : je donnerai plus loin l'extrait des registres des baptêmes. Les premières années de leur séjour à l'île à la Crosse, les Missionnaires visitaient le lac Caribou, mais l'impossibilité d'y placer actuellement un Prêtre et le faible avantage comparatif de ces visites passagères, ont déterminé l'abandon momentané

de cette Mission, où se rendent aussi des Montagnais et des Cris. Cette nécessité est vraiment regrettable, parce qu'il y aurait eu, là aussi, du bien à faire; déjà même un grand nombre d'enfants étaient baptisés. Je suis l'instrument dont Dieu avait voulu se servir pour procurer la grâce du baptême à ces chers enfants : leur bonheur m'avait coûté trop de fatigues (les plus grandes que j'aie éprouvées de ma vie), pour que je ne conserve pas pour le lac Caribou un souvenir tout particulier d'un intérêt bien vif.

Le lac Vert et le portage à la Loche sont annuellement visités par les Prêtres de l'île à la Crosse. La Mission de Saint-Jean-Baptiste possède une jolie Eglise en bois, une bonne maison pour les Missionnaires et plusieurs autres constructions. Une maison y est prête pour les Sœurs de la charité qui, elles aussi, sont bien décidées à y aller; l'insuffisance de nos ressources pécuniaires nous oblige à différer cet établissement, qui pourtant serait si utile.

Quatrième résidence. — MISSION DE LA NATIVITÉ. — Le R. P. TACHÉ est le premier Missionnaire catholique qui ait visité le lac Athabaskaw, à l'extrémité duquel se trouve cette Mission. Il s'y rendit d'abord en 1847, y retourna en 1848, pour céder ensuite sa place au R. P. FARAUD, qui y est depuis 1849. Cet établissement doit aussi tout ce qu'il possède à ses Missionnaires. Chapelle, maison, jardin, etc., tout est le fruit de leur travail; travail pénible, qui n'a pas empêché l'étude et l'acquisition des deux langues crise et montagnaise, nécessaires toutes deux pour évangéliser les deux nations qui habitent le district d'Athabaskaw. A leurs occupations déjà si nombreuses, à leurs travaux déjà si pénibles, les Missionnaires d'Athabaskaw ont joint la desserte d'une petite Mission située au fond du lac. Cette Mission est celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le R. P. GROLLIER a, le premier, visité ce poste, où il n'y a que des Montagnais qui s'y rendent de Churchill, du lac Caribou, de l'île à la Crosse et des environs. Le R. P. CLUT est actuellement le compagnon du R. P. FARAUD.

Cinquième résidence. — MISSION DE SAINT-JOSEPH. — La bonne nouvelle de l'Évangile, rendue à Athabaskaw, ne tarda pas

à être portée au grand lac des Esclaves. Les quatre tribus qui visitent ce poste soupirèrent de suite après le moment heureux où il leur serait donné de connaître le chemin du Ciel : ils appelèrent avec instances *l'homme de la Prière,* dont la voix charitable leur en indiquerait la route. C'est en 1852 que le R. P. FARAUD eut la consolation de visiter ce champ en apparence si fertile, et de commencer à cueillir cette moisson déjà mûre pour le Ciel. Les sauvages du grand lac des Esclaves accueillirent le Missionnaire catholique avec un enthousiasme difficile à décrire. Malheureusement les circonstances ne leur permirent point de garder avec eux celui qu'ils auraient si vivement désiré posséder. Le P. FARAUD ne put même y retourner qu'en 1856; et ce n'est que l'été dernier que les Révérends Pères GROLLIER et EYNARD ont pu définitivement se fixer sur les bords de ce lac immense auprès du fort Résolution. Ce poste est le plus avancé vers le nord de tous nos établissements. Les sauvages du reste de la rivière Mackensie demandent tous que nous nous rendions jusqu'à eux. Une lettre que je reçois à l'instant même m'apprend, que dans le cours du mois d'août dernier, le R. P. GROLLIER s'est rendu jusqu'au fort Simpson, chef-lieu du district de la rivière Mackensie. Là, il a vu des sauvages de tous les postes de cet important district, et tous ces bons Indiens, avec lesquels il avait l'avantage de pouvoir *parler sans interprète*, l'ont sollicité de la manière la plus pressante de les aller voir, ou de leur procurer quelque autre Missionnaire catholique. Espérons que ces heureuses dispositions ne seront pas neutralisées par des efforts qui n'auraient que le funeste résultat de nuire à ces pauvres tribus.

Ces détails vous donneront, je l'espère, mon cher Monsieur, une idée suffisante du nombre des tribus sauvages que nous évangélisons et de ce que nous faisons pour elles. Ce qu'ils ne vous diront pas assez, c'est le désir que nous aurions de faire davantage. La conversion des nations sauvages n'est certes pas une chose aisée : les difficultés, sans être insurmontables, sont partant si grandes et si multipliées, que le succès n'est pas toujours en rapport avec les efforts de ceux qui travaillent

à cette œuvre de dévouement. D'un autre côté, ce succès est certainement plus grand que semblent le croire et l'affirment certains utopistes qui voudraient les autres parfaitement exempts des vices dont ils ne leur ont donné que trop souvent le funeste exemple. J'ajouterai donc quelques détails à ceux qui précèdent, pour faire juger mieux et du mérite des Missionnaires et des succès qu'ils ont obtenus. Voici d'abord le relevé des registres des baptêmes des différentes Missions de l'intérieur. J'ai pris moi-même ces chiffres dans lesdits registres, lors de ma dernière visite, pendant l'été de 1856. Deux de ces registres donnent le chiffre des baptêmes pendant l'année 1856, parce que les Missionnaires ne devaient pas retourner dans ces postes cette même année. Les autres registres, au contraire, ne donnent que le chiffre jusqu'en 1855 inclusivement, parce que, pour ces Missions, l'année 1856 n'était pas finie. Je n'aurai que plus tard le relevé des autres années jusqu'à celle-ci.

Années.	Extrait des registres des baptêmes des Missions catholiques de l'intérieur.						
	Lac Sainte-Anne.	Ile à la Crosse.	Lac Caribou.	Athabaskaw	Grand lac des Esclaves	Lac la Biche	Fond du lac.
1842...	352	Environ 350 baptêmes dans les registres du lac Sainte-Anne.		Quelques baptêmes dans les registres du lac Sainte-Anne.		Plus de 200 baptêmes dans les registres du lac Sainte-Anne.	Quelques baptêmes dans les registres d'Athabaskaw.
1843...	120						
1844...	358						
1845...	638						
1846...	480	50	18				
1847...	92	69	49	188			
1848...	54	107	71	97			
1849...	171	51	7	34			
1850...	75	63	23	71			
1851..	103	40	12	52			
1852...	84	43	»	60	168		
1853...	265	76	»	84	»	17	
1854...	118	65	»	69	[1] 4	46	77
1855...	152	53	»	49	»	21	62
1856...	»	»	[1] 1	»	137	»	41
	3062	617	181	704	309	84	180
GRAND TOTAL..... 5137.							

[1] Ces baptêmes, quoique inscrits sur les registres des postes respectifs où ils sont indiqués, ont été faits en d'autres lieux, mais donnés à des sauvages de ces postes.

A ce total de 5,137 si nous ajoutions le nombre des baptêmes faits dans les différentes Missions, depuis les époques indiquées dans le tableau précédent jusqu'à ce jour, nous obtiendrions facilement le chiffre de 6,000 infidèles qui ont eu le bonheur de recevoir le sacrement de la régénération depuis 1842, époque à laquelle les Missionnaires catholiques ont pénétré pour la première fois parmi les sauvages de l'intérieur de mon Diocèse. Ce résultat est déjà par lui-même très-grand et très-consolant aux yeux de la Foi. Plusieurs centaines d'enfants sont déjà au Ciel : pendant toute l'éternité ils béniront et remercieront le Seigneur de la grâce insigne qu'il leur a procurée par le ministère de celui que le sauvage appelle *Robe noire*, ou l'homme de la Prière. Les enfants qui meurent avant l'usage de la raison, ne sont pas les seuls sauvages baptisés qui vont au Ciel. Le changement si grand, opéré parmi ces pauvres tribus, lorsqu'elles deviennent chrétiennes; les sentiments admirables exprimés au moment de la mort surtout; le calme, la tranquillité, manifestés à l'heure suprême; la résignation la plus complète aux peines et aux épreuves que leur ménage la Providence; tout cela prouve que le sauvage qui meurt entre les bras de celui, qu'à juste titre il nomme son père, va au Ciel remercier le Père de tous, des grandes miséricordes qu'il a exercées envers lui. Pour mon compte, j'ai passé le tiers de ma vie parmi ces sauvages et je suis heureux de pouvoir affirmer que j'ai été le témoin d'actes de vertu héroïques, de la part de ces pauvres Indiens. J'ai suivi des yeux de mon corps, comme de ceux de mon cœur, les changements opérés parmi eux; j'ai vu disparaître rapidement des usages, que l'on assurait ne pouvoir être changés. J'ai passé dix ans à l'île à la Crosse; je connaissais personnellement les sept cents chrétiens que j'y ai laissés et tous ceux qui y sont morts pendant mon séjour. L'affection que je porte à ces pauvres sauvages et qu'ils nourrissent, je crois, pour moi; la connaissance de leur langue, l'étroite obligation de ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer à leur bonheur; toutes ces raisons m'ont fait vivre dans les rapports les plus intimes avec eux. Après cela je crois

n'être pas téméraire en assurant que je connais ces Indiens mieux que qui que ce soit au monde. J'ai vu avec douleur et j'ai regretté amèrement leurs défauts (ils sont fils d'Adam, nos frères, donc ils ont des défauts); mais, d'un autre côté, j'ai vu leurs qualités et elles sont nombreuses.

Pendant ce laps de dix années parmi ces sauvages, qui, actuellement encore, vivent sans un code quelconque de lois; qui n'ont que le sentiment du devoir que nous leur avons inspiré, pour mettre fin aux désirs si pervers de notre pauvre nature humaine; pendant ces dix ans, dis-je, il ne s'est pas commis un seul meurtre, ni une tentative quelconque de meurtre, ou de quelque acte notoire de cruauté; pas un vol considérable. Cinq enfants illégitimes ont reçu le jour, c'est sans doute beaucoup; mais c'est peu, dans l'espace de dix ans, pour des sauvages qui, naguère, méconnaissaient complétement les lois sacrées de l'union conjugale; aux yeux desquels la polygamie et autres monstruosités de ce genre n'étaient pas un crime. En un mot, la conduite de nos chers néophytes est une preuve manifeste du changement opéré dans leurs cœurs. Ce que je dis ici des sauvages de l'île à la Crosse en particulier, nos zélés Missionnaires me le disent de ceux de leurs postes respectifs, à l'exception pourtant du lac la Biche, où, comme je l'ai observé plus haut, les dispositions ne sont pas aussi heureuses qu'ailleurs. En parlant de la sorte, il ne doit pas être nécessaire de dire qu'il y a des exceptions; mais ici comme ailleurs, les exceptions confirment la règle au lieu de la détruire. Ces assertions, quelque fondées qu'elles soient, ne rencontreront probablement pas l'approbation de ceux qui nous voient sous un si faux jour qu'ils se croient, pour ainsi dire, obligés de nous injurier. Des voyageurs placés en dehors de toutes les conditions nécessaires à un jugement impartial dans ces matières, ont écrit ou dit des choses qui n'ont pas de fondement ailleurs que dans leurs imaginations, ou dans les récits mensongers de ceux, aux témoignages desquels ils se fient sans discrétion. C'est ainsi que des auteurs, même graves et sérieux, ont dit, sur nos Missions, des choses à faire hausser les épaules de pitié. Par exemple, cette assertion de

Sir J. Richardson : « Canadian priests from the Red River « colony, went annually to Methy Portage (district de l'Ile à « la Crosse)... on these occasions, members of the Indians « were baptised, a considerable inducement to submit to the « rite being the present of a piece of tabacco... » cette pitoyable assertion est non-seulement fausse mais même souverainement ridicule. Quoi! des hommes que Sir J. Richardson lui-même dit être *intelligent, well informed men, and devoted to the task of instructing the Indians*, (c'est le portrait que Sir J. R. fait des Missionnaires catholiques de l'île à la Crosse), de tels hommes baptiser des sauvages pour un morceau de tabac ! Non, non, il n'en est pas ainsi. S'il y a dans ce pays des *Tabacco Christians* ou des « *Pemekan Christians*, ils ne sont pas notre fait. Nous en laissons volontiers l'honneur et le mérite à qui de droit; ce serait une injustice de notre part d'essayer de les leur ravir; car nous n'y avons pas le moindre titre. Loin de là, nous affectons de ne donner absolument rien à ceux que nous instruisons, afin qu'ils ne se méprennent pas sur la nature du ministère que nous exerçons parmi eux. Ceux qui nous connaissent le savent aussi bien que moi. Ce ne serait pas sage de notre part d'user d'un pareil moyen de gagner les sauvages; nous n'aurions pas de chances de succès; la lutte serait trop inégale et la victoire pour ceux qui ont plus de tabac, de pemekan, etc., que nous. Loin de nous servir du tabac pour gagner les sauvages, nous avons en cela, comme dans le reste, attaqué de front les préjugés, en leur refusant le *bout de tabac;* signe universel parmi eux de paix et d'amitié. Comme nous leur apportions cette paix « que le monde ne donne pas et qui surpasse tout sentiment, » nous leur en avons donné pour emblème la Croix, afin que la vue du signe de notre rédemption leur rappelât que le Fils de Dieu est mort sur cette croix pour nous procurer la paix véritable. Pour gage d'amitié, et les pauvres sauvages le comprennent ce gage, nous fîmes et faisons encore ce que le même Sir J. Richardson, cité plus haut, dit aussi de nous. « Les Missionnaires catholiques... applied themselves to « the study of the (indian) languages, and were soon enabled

« to teach many of their converts to read and write. By sympa-
« thying with their people in all their distresses, taking a « strong interest in every thing that concerns them, by acting « as their physicians when sick, and advisers on all occasions, « the priests of the Missions have gained their entire confidence. » Voilà qui est plus raisonnable, plus juste et plus vrai que le *piece of tobacco,* et cependant ces deux assertions sont faites par le même auteur et sur la même page, tant il est vrai que quand on écrit pour un public prévenu, il faut insinuer quelque chose de défavorable lorsqu'on est obligé de faire l'éloge de ceux qu'on sait n'être pas aimés de ses lecteurs.

Après l'influence de la grâce, qui opère sur le cœur des sauvages, l'ascendant que nous avons sur eux n'a pas de raison d'être ailleurs que dans la sympathie affectueuse que nous avons pour eux, au milieu de leur profonde misère; dans le soin que nous prenons d'acquérir la connaissance de leurs langues, quelque nombreuses et difficiles qu'elles soient. Si parmi nous la connaissance des langues sauvages était la voie qui conduit aux dignités ecclésiastiques, nous aurions autant d'Archidiacres que de Missionnaires. La première chose que nous faisons en arrivant au milieu d'une tribu, et même avant d'y arriver (quand cela est possible), c'est d'étudier sa langue. Tous ne réussissent pas également, mais tous réussissent assez pour être bientôt en état de se passer d'interprètes et d'instruire les sauvages par eux-mêmes, condition essentielle au succès d'une Mission. Quand je dis : *succès d'une Mission,* je dois peut-être expliquer ce que j'entends par ces mots : je veux dire surtout le changement opéré dans les cœurs et les mœurs des sauvages, par la connaissance des mystères et des vérités nécessaires au salut; par la pratique des vertus que Dieu demande de l'homme dans quelque condition qu'il l'ait placé; en un mot, le passage de l'infidélité au christianisme. Sous ce point de vue, je puis parler du succès de nos Missions dans l'intérieur de mon Diocèse. En considérant la perversité de notre pauvre nature humaine, les conditions dans lesquelles nous nous sommes trouvés, ainsi que les sauvages que nous évangélisons, ce succès a été

aussi complet qu'il est raisonnablement possible de l'espérer, et plus complet que nous ne l'espérions nous-mêmes. Si, au contraire, par succès obtenus dans une Mission, on entend l'élégance et la richesse des costumes, les usages et manières des hautes classes de la société, la délicatesse des sentiments qui est le partage de certains individus privilégiés, même parmi les peuples les plus avancés, dans ce cas j'avouerai que notre succès est loin d'être complet. C'est ce qui explique les jugements si différents portés sur nos Missions par des personnes qui ne considèrent que les dehors. En cela pourtant aussi notre ministère n'a pas été sans succès. J'ai vu nos sauvages infidèles, je les ai vus chrétiens, et je puis affirmer qu'il y a une grande amélioration dans leur position physique et matérielle, amélioration que l'influence morale exercée sur eux a pu seule produire; car nous n'avons pas d'autre moyen de leur venir en aide. Nos sauvages sont pauvres, mais il ne faut pas un grand génie pour trouver la cause de cette pauvreté; ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, c'est que, quelquefois, ceux qui les appauvrissent sont ceux qui nous font à nous, Missionnaires, le reproche de ne point les enrichir. Personne, plus que nous, ne regrette cette pauvreté des sauvages, parce que non-seulement nous sommes obligés de la soulager, mais même bien souvent de la partager. Ceux qui connaissent nos ressources, ne sont pas assez déraisonnables pour demander plus que nous ne faisons; tout le monde, je crois, admet que nous ne nous épargnons pas; mais il est de certaines limites que le zèle et le dévouement, même le plus complet, ne peuvent pas atteindre; ou, en d'autres termes, il est de certaines choses qui ne se font pas sans argent. Qu'on nous donne plus que nous n'avons et nous en ferons davantage. Le grand total des ressources du Diocèse de Saint-Boniface ne dépasse pas 2,000 liv. st., dont voici le détail :

De la Propagation de la Foi.	1,350 liv. st.	
De l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson.	100	
Rentes d'argent donné.	200	
Dons extraordinaires, casuel, dîmes, etc., environ.	400	= 2,050 liv. st.

Avec cette somme (encore une fois, c'est le grand total de nos recettes et il n'y a pas longtemps qu'elles atteignent ce chiffre), nous construisons nos églises, nos chapelles, nos maisons d'école et autres; nous défrayons les dépenses de nos longs et nombreux voyages; c'est encore cette somme qui doit entretenir l'Evêque, son Clergé, les Frères, les Sœurs, tous ceux, en un mot, qui travaillent ici à l'extension de la religion catholique. C'est asses prouver que les cinquante-cinq personnes, vouées par état à procurer la gloire de Dieu dans ce Diocèse, sont du nombre de ceux qui savent se contenter de la nourriture et du vêtement; et que même elles peuvent dire avec le Grand Apôtre : « Nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains. » C'est assez prouver encore que nous nous dévouons entièrement à une œuvre dont nous n'attendons la récompense que dans un monde meilleur. Pardon, mon cher Monsieur, de vous entretenir ainsi de ce que nous faisons; il devrait sans doute nous suffire que Dieu le sache, et c'est d'ordinaire le seul auquel nous confions le récit de ce que nous entreprenons pour sa gloire; mais il est des circonstances où il faut parler plus ouvertement, ne fût-ce que pour faire connaître aux associés de la Propagation de la Foi que leurs aumônes ne sont pas employées à nous procurer autre chose que ce qui nous est indispensablement nécessaire. Puis, quoique nous ne fassions pas de cas de ces accusations dont nous sommes souvent l'objet, il est peut-être à propos de les réfuter quelquefois. Les ambassadeurs de la terre suivent à la lettre le conseil donné par un ambassadeur du Ciel : « Il est bon de cacher le secret du roi. » Pourquoi ne suivrions-nous pas un autre conseil du même envoyé? « Il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu. »

Quoique déjà cette lettre soit de beaucoup trop longue, je ne veux pas terminer sans ajouter une réflexion. On parle beaucoup de changer l'état actuel du pays, d'offrir un libre accès à ceux qui voudront pénétrer dans l'intérieur et nouer des relations commerciales avec les Indiens. Je ne dissimulerai pas ma pensée, je voudrais même l'exprimer assez for-

tement, pour être entendu de tous ceux qui peuvent avoir quelque influence sur le choix des mesures à prendre : ma conviction est que la liberté de commerce est le plus grand malheur qui puisse affliger les sauvages, la cause la plus prompte et la plus efficace de leur profonde misère d'abord, puis, plus tard, de leur entière destruction. Malgré les belles promesses, les meilleurs désirs même, il sera impossible de contrôler tous ces *traiteurs* qui, indubitablement, introduiront les liqueurs enivrantes, et l'expérience dit quelles conséquences il faut attendre. Il me semble donc que le gouvernement auquel nous allons être soumis, ne devrait pas donner à tout le monde la permission de traiter avec les Indiens. Une compagnie à laquelle il serait strictement défendu de porter des spiritueux aux sauvages, sur laquelle le gouvernement exercerait son contrôle pour régler le tarif de la vente des marchandises et de l'achat des pelleteries; une telle compagnie me semblerait le meilleur moyen d'entretenir des relations commerciales avec les sauvages. Cette idée peut paraître arriérée, elle n'en est pas moins mon opinion; opinion au moins aussi désintéressée que celles de tant d'autres qui traitent cette grave question. Quand je demande qu'une compagnie ait parmi les sauvages des droits exclusifs, sagement contrôlés par une autorité supérieure, je ne prétends pas plaider les intérêts de l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson, puisque je demande ce qui nécessiterait un changement radical dans son administration. Je ne demande pas non plus qu'elle soit détruite, puisqu'il est probable qu'une autre ne ferait pas mieux. Le plus grand reproche que l'on peut adresser à l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson, est de faire le commerce des boissons dans presque tous les districts de son vaste territoire. Les districts de la rivière aux Anglais, d'Athabaskaw et de la rivière Mackensie, sont les seuls exceptés dans les départements du nord. Il faut avoir vu les scènes dégoûtantes occasionnées par cet infâme trafic pour en avoir une idée. Quoique la Compagnie fût coupable de cette faute, avant même de soutenir la lutte qu'on a engagée contre elle depuis quelques années, néanmoins le mal s'est de beau-

coup accru depuis que les oppositions se sont multipliées; en sorte qu'il y a tout lieu de présumer qu'il peut atteindre des proportions tout à fait alarmantes, si on déclare la liberté absolue de commerce, ou si le gouvernement ne prend pas des mesures énergiques pour accorder aux races sauvages une protection que l'état d'enfance dans lequel elles vivent encore requiert impérieusement.

J'aurais désiré vous dire bien d'autres choses et vous dire celles-ci bien mieux; mais je n'ai déjà que trop abusé de votre patience. Il m'en coûte de vous envoyer cette lettre, que je n'ai écrite qu'avec beaucoup de difficultés, parce que j'ai cent fois été dérangé en l'écrivant; je n'ai pas même le temps de la refaire. Puissent les quelques renseignements que je vous fournis vous être utiles; ils vous prouveront du moins le désir que j'ai de satisfaire votre demande.

Agréez en même temps, etc.

+ ALEXANDRE,
Evêque de Saint-Boniface.

VOYAGE A LA RIVIÈRE-ROUGE EN 1845.

Sous ce titre, nous publions un travail du R. P. Pierre AUBERT, Supérieur de la maison de Montréal, lu au *Cabinet de lecture* de cette ville en 1861. Les détails qu'il renferme sont dignes d'être recueillis. Mis en face des renseignements qui nous sont envoyés, ils montrent les progrès incessants qu'ont subis ces vastes régions, naguère désertes et maintenant habitées par une population des plus actives. Nous compléterons, par ce document, l'histoire de la colonie de la Rivière-Rouge.

Autrefois, lorsqu'un voyageur revenait d'une contrée lointaine et peu connue, de retour dans ses foyers, il aimait à décrire les pays qu'il avait visités, et pour peu qu'il fût poëte, il ne manquait point d'orner son récit d'une foule d'aventures